

Rapport de vérification des comptes de la SCRL Émissions Zéro
Rue Nanon, 8, 5000 Namur N° d'entreprise BE 0888.239.292
présenté à l'assemblée générale du 03 avril 2021.

Conformément à la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale ordinaire du samedi 29 août 2020, nous avons procédé à la vérification des comptes de la société pour l'exercice s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2020.

il nous a été donné accès aux fiches comptables et aux justificatifs par la voie électronique. Il a été répondu à nos questions par mail ou par téléphone. Vu les circonstances, aucune réunion physique n'a été tenue.

Tous les éléments comptables demandés ont été mis à notre disposition par M. Jean Pilliez et Mme Claudine Baudeaux qui nous ont également donné tous les renseignements et explications souhaités.

Nous avons procédé à une vérification par sondages a différentes pièces comptables (factures ventes, factures achats, paiements, notes de frais, amortissements) et celle-ci n'appelle aucune remarque de notre part.

Après analyse du bilan, nous constatons que les moyens de financement sont en augmentation et leurs affectations démontrent que les projets développés par la coopérative rencontrent les objectifs qu'elle s'est fixée. Au niveau du compte de résultats les ventes et prestations ainsi que les produits financiers sont en augmentation. Cumulés avec une petite baisse des coûts des ventes et prestations, le résultat de l'exercice montre un montant de 315.023,94 € donnant plus d'aisance financière.

Les comptes bancaires portent bien les soldes au 31 décembre suivants : Belfius, compte épargne, 125.051,13 € et compte courant, 369.429,16 € ; Triodos, compte épargne, 104.520,00 € et compte courant, 93.480,68 ; Crelan, compte courant, 99.986,00 €.

En conclusion, nous déclarons que le bilan (pieds de bilan de 5.277.036,03 €) et le compte annuels 2020 (Bénéfice à affecter de 367.460,04 €) tels qu'ils nous ont été présentés reflètent la situation de la société SCRL Émissions Zéro au 31/12/2020.

Nous déclarons avoir vérifié et approuvé les comptes de SCRL Émissions Zéro pour l'exercice comptable 2020 qui seront soumis à l'AG de SCRL Émissions Zéro du 3 avril 2021.

Date : 16/03/2021

Michel DAMAY

Hérolde HONORE